


Taux d'aires de services équipées en IRVE
(puissance \geq à 50 kVA)

- Entre 0 % et 20 %
- Entre 21 % et 40 %
- Entre 41 % et 60 %
- Entre 61 % et 80 %
- Entre 81 % et 100 %

 Nombre de points de charges (\geq à 50 kVA)

A 11 Nom de l'autoroute

 Route nationale

